

Primo-prescriptions d'antipsychotiques chez les 15-25 ans comme indicateur d'incidence de schizophrénie : exploitation des données de l'assurance maladie (Cnamts)

Thierry Danel^{1,2}, Alina Amariei¹, Laurent Plancke¹, Emmanuel Benoît³, Guillaume Vaiva^{1,2-4}

1-Fédération régionale de recherche en santé mentale du Nord – Pas-de-Calais (F2RSM), 2-Centre hospitalier régional universitaire de Lille (CHRU), 3-Direction régionale du service médical Nord - Picardie (Cnamts), 4-Université Lille Nord de France

Contexte

La prévalence (nombre de personnes souffrant d'un trouble à un moment donné) et l'incidence (nombre de nouveaux cas) de schizophrénie sont des données cruciales à documenter pour le dispositif de santé mentale eu égard à l'ampleur du soin médical et de l'accompagnement social à développer chez les patients souffrant de ce trouble. Ces données sont susceptibles de renseigner sur l'importance des moyens à mettre en œuvre pour cette population. Or ces données n'ont pas la stabilité temporelle et géographique que l'on a longtemps avancé (Messias et al, 2007) et justifient d'être documentées de manière spécifique en fonction des populations.

Selon Mc Grath et al (2008) la prévalence de la schizophrénie estimée à 7.2/1 000 habitants varie sensiblement selon les pays et les cultures. L'incidence, elle aussi, varie selon les populations étudiées. Si l'incidence moyenne est de 15.2 pour 100 000 habitants, 80% des estimations se situent entre 7.7 et 43.0/100 000 habitants. Rapporté à la population adulte de la région Nord – Pas de Calais, le nombre de nouveaux cas de schizophrénie serait compris dans un large éventail situé entre 300 à 1800 nouveaux cas chaque année.

Pour tenter d'approcher cette incidence, un travail à partir de saisies informatiques hospitalières est possible : il a l'avantage de l'observation sur l'estimation. Il s'agit d'un travail qui nécessite de coordonner les données relevant des saisies des secteurs publics et privés, résidentielles et ambulatoires. S'il est possible d'envisager le montage d'un tel projet à temps t, il est par contre plus difficile d'en faire un indicateur de santé aisément reproductible permettant de documenter cette donnée chaque année.

Une autre manière d'approcher cette incidence est de s'intéresser aux primo-prescriptions d'antipsychotiques chez les 15-25 ans (âge le plus fréquent d'entrée dans la maladie), soumises à remboursement auprès des caisses d'assurance maladie, très possiblement les témoins d'un épisode psychotique.

C'est ce que nous proposons dans ce travail concernant la population du Nord Pas de Calais.

Objectif de travail

Nous proposons une approche observationnelle qui s'intéresse aux primo-prescriptions d'antipsychotiques chez les 15-25 ans soumises à remboursement auprès des caisses d'assurance maladie, très possiblement les témoins d'un épisode psychotique.

Sujets et méthode

Un premier travail effectué auprès de la Cnamts (qui couvre 90% de la population du Nord – Pas-de-Calais) a documenté les prescriptions d'amisulpride, aripiprazole, halopéridol, olanzapine, rispéridone, sur une période d'observation de 6 mois alors que les 18 mois précédant cette période étaient libres de toute prescription d'antipsychotiques (sauf Tercian et Nozinan). La base de données des médicaments soumis au remboursement de la Cnamts est disponible durant 24 mois.

MODE DE SELECTION DES PRIMO-PRESCRIPTIONS A PARTIR DE LA BASE DES MEDICAMENTS PRESENTES AU REMBOURSEMENT

Personnes de 15 à 25 ans dans le Nord - Pas-de-Calais
N = 585 742

Recours à des médicaments psychotropes en 2007-2008, dans la base de remboursement Cnamts
N = 49 562

Pas de recours à un antipsychotique durant les semestres 1 à 3
N = 45 242

Recours à l'une des 5 molécules semestre 4
N = 350

	Fréquence	Pourcentage
Halopéridol	16	4,6%
Olanzapine	70	20,0%
Amisulpride	32	9,1%
Rispéridone	199	56,9%
Aripiprazol	33	9,4%
Total	350	

Sexe	Fréquence	Pourcentage
Homme	221	63,1%
Femme	129	36,9%
Total	350	

➤ Résultats et discussion ➤

350 primo-prescriptions de neuroleptiques sont retrouvées au cours d'un semestre ce qui conduit à évaluer à leur nombre à 700 pour une année chez les assurés au régime de la Cnamts, et à 770 pour la totalité des assurés, eu égard à ce que la Cnamts couvre 90% d'entre eux.

L'incidence est donc de 17/100000 habitants dans le Nord - Pas-de-Calais, proche de l'incidence moyenne retrouvée dans les méta-analyses (MacGrath et al. 2008).

La proximité retrouvée entre nos résultats et ceux des incidences estimées conduit à penser que nous pourrions tenir là un indicateur relativement fidèle de l'incidence de la schizophrénie.

Il convient néanmoins de garder à l'esprit que seule la tranche d'âge 15-25 ans est présentée. Un travail spécifique doit maintenant s'attacher à valider les qualités de cet éventuel indicateur, dont la facilité de traitement d'une telle donnée garantirait la reconduction régulière et aisée.

Bibliographie

Messias EL, Chen CY, Eaton WW. Epidemiology of schizophrenia: review of findings and myths. *Psychiatr Clin North Am.* 2007;30:323-38

McGrath J, Saha S, Chant D, Welham J. Schizophrenia: a concise overview of incidence, prevalence, and mortality. *Epidemiol Rev.* 2008; 30:67-76